



SECTION de la VENDÉE

DECLARATION LIMINAIRE

CDAS du 11/04/2023



Monsieur le Président,

Le 19 janvier 2023 a donné le départ d'une puissante mobilisation des travailleuses et travailleurs de ce pays pour exiger le retrait de la réforme des retraites initiée par le Président de la République et engagée par le gouvernement. Depuis plus de 2 mois, une large majorité de français et l'ensemble des syndicats manifestent leur opposition à cette réforme. Malgré les défilés massifs regroupant des nombres inédits de manifestants et des blocages qui s'intensifient, le gouvernement reste sourd aux demandes des salariés et de leurs représentants et joue, depuis le début de la mobilisation, le pourrissement de la situation, alors que les rassemblements se sont, dans leur immense majorité, déroulés sans heurts majeurs. En l'absence de majorité parlementaire, l'exécutif a décidé de brider le débat au Sénat et de s'en affranchir devant l'Assemblée Nationale en utilisant l'article 49-3 pour imposer une réforme dont personne ne veut. Car malgré la communication fallacieuse du gouvernement, les salariés ont bien compris depuis le début qu'à travers cette réforme c'était bien la facture du "quoi qu'il en coûte" que l'on veut leur faire payer, à eux et à eux seuls !

Cette situation a eu pour conséquence de neutraliser notre participation à toutes les instances de dialogue social. Dans plusieurs courriers adressés au Directeur Général, il a été demandé par l'intersyndicale nationale un étalement des retenues pour fait de grève, sans aucune réponse de sa part à ce jour, c'est dire tout le mépris affiché par notre Direction Générale envers les personnels qui luttent pour le maintien de leurs droits, chèrement acquis au fil des décennies par nos aînés.

Nous siégeons aujourd'hui dans ce CDAS pour ne pas pénaliser les personnels et afin de démontrer notre attachement indéfectible à l'action sociale ministérielle. Améliorer les prestations sociales est une nécessité ! Pour **FO** Finances, le Ministère doit maintenir une politique d'action sociale ambitieuse et de qualité. **FO** Finances revendique une égalité de traitement et d'accès aux prestations pour les agents, fonctionnaires, contractuels, stagiaires et retraités, issus des ministères de Bercy, quelle que soit leur implantation fonctionnelle et géographique.

Ces dernières années, une réforme d'envergure de l'action sociale ministérielle a été engagée. Les délégués **FO** FINANCES tiennent à vous rappeler leurs revendications :

- Une action sociale ministérielle de haut niveau au service de tous les agents,
- Un budget à hauteur des besoins,
- Une restauration collective de proximité et de qualité avec un tarif social,
- La revalorisation des titres restaurants à 10€,
- Un nouveau plan ministériel de réservations de logements sur l'ensemble du territoire,
- Le maintien d'une offre de vacances et de colonies, de qualité, avec l'application systématique d'un barème social,

- La rénovation immédiate des centres EPAF,
- Une véritable politique d'aide à la parentalité, par la réservation de berceaux supplémentaires ou par la création de nouveaux dispositifs et aides,
- Le droit à une protection sociale complémentaire solidaire et intergénérationnelle, avec une participation de l'Etat employeur à hauteur de 50% de la cotisation.

Face aux difficultés croissantes rencontrées par les agents, **FO** Finances revendique la redynamisation de l'action sociale et une amélioration des prestations passant par un dialogue social de qualité.

Sur le modèle du Ségur de la Santé ou du Beauvau de l'Intérieur, **FO** Finances est prêt à s'engager dans cet exercice exigeant mais indispensable, il est temps d'ouvrir le « Bercy des finances ».

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points de l'ordre du jour de cette instance et nous y porterons les légitimes revendications de nos mandants.

**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**

Site internet de la section : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFiP85>

**NON À LA RÉFORME DES
RETRAITES !**